



Les épiceries sociales et solidaires



En France, d'après le « Portrait social » dressé par l'INSEE, les écarts de niveau de vie ont renoué, en 2016, avec leurs niveaux de 1990. Les inégalités de niveau de vie se sont même accentuées en 2018. L'INSEE compte 9,3 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France en 2018 (+0,7% par rapport à 2017). Et tandis que le niveau de vie des ménages les plus modestes se tasse, il augmente pour les plus aisés. L'INSEE note une lente progression du niveau de vie des Français depuis cinq ans. Toutefois, cela n'atténue pas les écarts entre les foyers les plus modestes et les plus aisés qui ont un niveau de vie au moins 3,5 fois supérieur aux premiers.

On comprend mieux dès lors, l'importance de l'essor pris ces dernières années par les épiceries sociales et solidaires. Structures associatives, soutenues parfois par les C.C.A.S (Centre communal d'action sociale) ou bien les C.I.A.S (Centre intercommunal d'action sociale), le nombre de ces structures pullule depuis quelques années ; elles sont aujourd'hui un peu plus de 700 en France.

Mais qu'en est-il réellement ? De quoi parle-t-on ? Il est grand temps de s'y intéresser de plus près ...

Une épicerie sociale et/ou solidaire c'est quoi ?

L'épicerie solidaire se présente comme un commerce de proximité classique. Elle permet à un public en difficulté (économique et sociale) de réaliser ses courses et de choisir les produits qu'il souhaite consommer, en proposant des denrées de qualité entre 10% à 30% inférieure à leur valeur marchande.

La création des épiceries solidaires et sociales date aujourd'hui d'une dizaine d'années. Pourtant, elles sont de plus en plus nombreuses à ouvrir leurs portes pour accueillir les plus démunis. On en compte aujourd'hui en France, plus de 700.

Une épicerie solidaire ou épicerie sociale est bien plus qu'un simple commerce de proximité à prix cassés. Les bénéficiaires y retrouvent des denrées diverses et variées, allant des boîtes de conserve aux fruits et légumes, en passant par des produits d'entretien. Mais l'épicerie solidaire est surtout un vrai lieu d'accueil et d'échange ayant pour but de sortir de l'isolement. La dimension sociale des épiceries solidaires prend ici tout son sens, nous le verrons d'ailleurs plus tard. Créer une épicerie sociale sur un territoire nécessite donc de :

- Formaliser des conventions partenariales avec la banque alimentaire et les commerces
- Définir et organiser les modalités d'accueil et surtout d'accompagnement social des familles



Les bénéficiaires d'une épicerie solidaire

Les clients bénéficiaires sont orientés vers l'épicerie solidaire par un travailleur social. La durée d'accès est limitée et chaque client bénéficiaire est accompagné afin de travailler son projet personnel à réaliser durant le temps d'accès à l'épicerie solidaire. Ces épiceries sont des lieux d'accueil et d'échange, elles organisent d'ailleurs régulièrement des activités pour leurs clients bénéficiaires.

Ces derniers sont des personnes en situation de fragilité économique orientées par les travailleurs sociaux des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) des mairies, la plupart du temps. Chaque structure a ses propres critères d'admission. Toutes les personnes en situation de précarité sont concernées. Elles s'adressent aussi bien aux retraités, aux parents isolés, qu'aux étudiants

possédant peu de ressources ou aux bénéficiaires des minima sociaux.

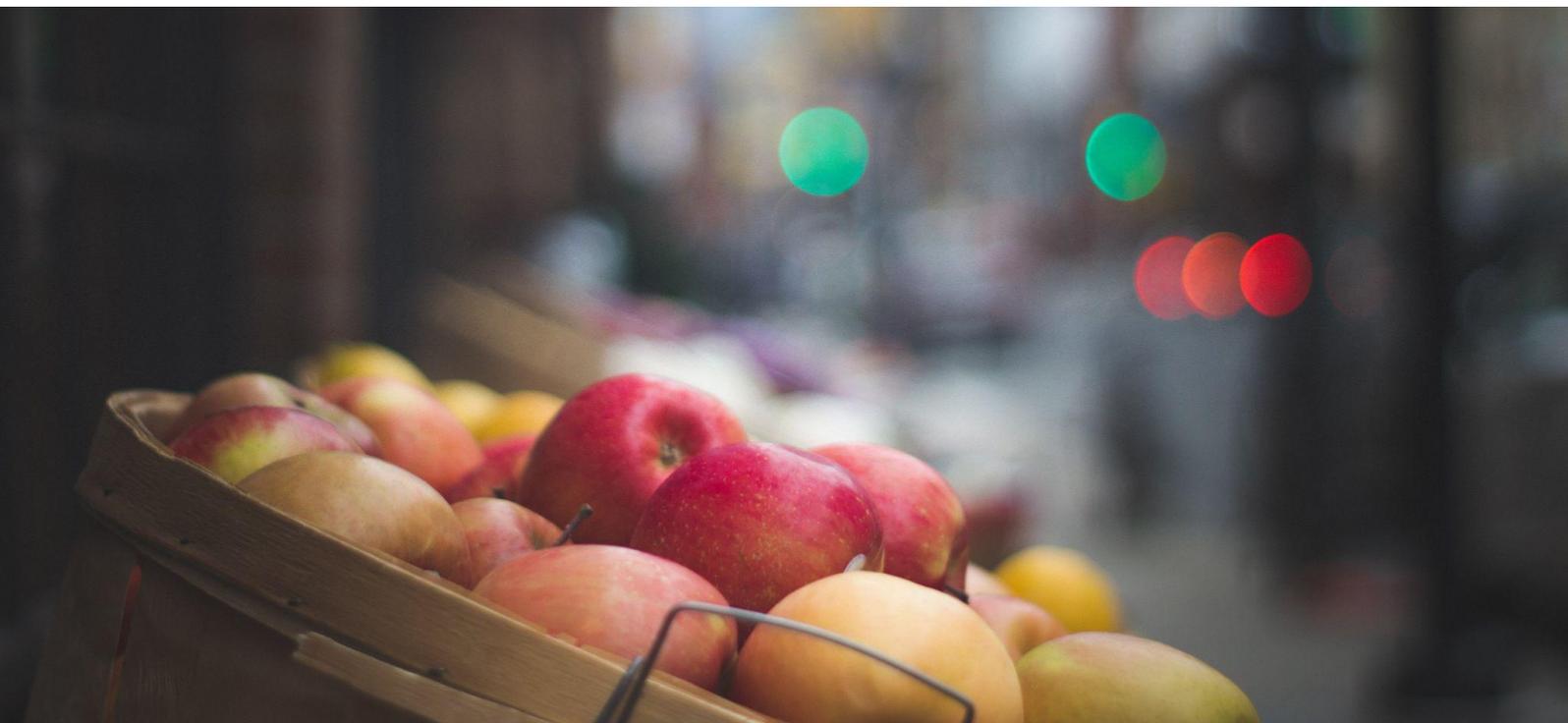
C'est aussi le cas des personnes qui connaissent une chute ponctuelle de ressources entraînant un déséquilibre de leur budget, à la suite de la perte d'un emploi ou d'un accident par exemple. Les épiceries sont aussi là pour aider ces personnes temporairement afin d'éviter une aggravation

de leur situation financière dont les conséquences pourraient être désastreuses. S'agissant d'aider de façon ponctuelle les bénéficiaires, la durée d'accès aux épiceries sociales et solidaires est généralement limitée entre 3 et 9 mois.

Mais la situation économique d'un foyer n'est pas le seul facteur pris en compte. Une des conditions primordiales pour bénéficier

de l'aide d'une épicerie solidaire est la création d'un projet personnel et son aboutissement. Les épiceries solidaires et sociales ont été créées pour accompagner temporairement une personne dans le besoin et l'aider à s'en sortir. Mais elle doit aussi prendre des engagements et c'est en cela que le soutien et l'accompagnement de l'épicerie solidaire ont fait leurs preuves.

Pour mettre en place ce projet personnel, tout bénéficiaire a le droit à un entretien individuel avec un travailleur social ou un membre, bénévole ou non, de l'épicerie. Durant ce temps de parole, la personne explique son histoire et ses envies pour le futur. Il bénéficie dans le temps, d'un accompagnement censé lui permettre une amélioration de ses conditions de vie.



Le montage d'une épicerie sociale et solidaire : l'exemple de Brest

Un projet d'épiceries solidaires en réseau a vu le jour à Brest. En effet, les épiceries sociales et solidaires sont peu développées sur le territoire de la Métropole Bretonne, malgré les avantages qu'elles représentent : une épicerie solidaire s'adresse à un public différent qui ne se rend pas dans les associations. Elle constitue une offre complémentaire et permet de penser l'aide alimentaire dans le respect de la dignité des personnes. La construction d'un projet d'épiceries solidaires en réseau a donc été proposée par le CCAS aux associations, en 2 temps.

En 2019, s'est développée une épicerie inter-associative avec les associations *Secours catholique*, la Banque alimentaire du Finistère, *Solidarité des personnes accueillies en Bretagne*, la *Croix Rouge* et l'AGEHB (Animation et gestion pour l'emploi et l'hébergement en Bretagne). Puis la création d'un réseau de plusieurs épiceries porté par les associations volontaires et respectant un cahier des charges commun fut réalisé afin de couvrir l'ensemble du territoire dans une logique de mutualisation. Une charte de fonctionnement garantit même la fidélité au modèle de départ. Au-delà des moyens mutualisés, chaque association reste libre de son fonctionnement. Deux objectifs fondamentaux sont partagés par les épiceries :

- La participation des personnes concernées : la charte inclut la participation des usagers à l'organisation de l'épicerie inter-associative et la mise en place d'instances de représentation des usagers au sein des épiceries.
- L'approvisionnement en circuits courts de proximité : dans le projet, un des axes de la mutualisation concerne l'approvisionnement auprès des petites surfaces et des agriculteurs locaux.

Brest a également mis en place une initiative innovante : le *Défi familles*. Le principe du *Défi familles* est simple : des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent et vont tenter d'augmenter leur consommation de produits "bio" locaux en conservant un budget constant ! *La Maison de la Bio 29*, qui porte ce défi, a fait le choix de le proposer à des habitants de quartiers prioritaires. Le défi croise les enjeux du Contrat de ville, en matière de participation des habitants et de pouvoir d'agir, et s'inscrit pleinement dans les projets de cohésion sociale des quartiers engagés. Pour étendre cette expérimentation, des *Ateliers de l'alimentation positive* se diffusent actuellement dans d'autres quartiers.

Hugo RODRIGUEZ

Crédit septembre 2021 Adelia Conseil

